
L'Institut Emilie du Châtelet a le plaisir de vous inviter à son « Café »

26 novembre 2013

18h30 à 20h30 : Jardin des Plantes, Restaurant *La Baleine*, 47 rue Cuvier 75005 Paris

Pour animer ce débat, nous accueillerons

Suzanne SRODOGORA, directrice générale adjointe des services, Unité Développement, Conseil régional d'Île-de-France

Françoise BELET, cheffe de la Mission Égalité et lutte contre les discriminations, Conseil régional d'Île-de-France

Ndella DIAKHATE, fondatrice et dirigeante de la société Nett'Bio

Claire HOLLENDER, chargée de mission Entrepreneuriat féminin, Conseil régional d'Île-de-France, auteure d'un master sur le thème de « L'entrepreneuriat féminin, facteur de croissance en Île-de-France ? »

Frédérique CLAVEL, présidente de l'Agence pour la Création d'Entreprise, présidente de la Fédération Pionnières.

« Des dames patronnesses aux patronnes »

Elles entreprennent : « Pour être leur propre patronne... parce qu'elles ne trouvent pas d'emploi salarié ("trop âgée", "pas assez d'expérience", "pas d'embauche dans la région")... pour exercer une activité qui leur plaît... pour briser le plafond de verre... »

Mais pourquoi le taux de créatrices d'entreprise stagne-t-il à 30% depuis 30 ans alors que le taux d'activité des femmes a explosé passant de 54% en 1968 à 79% en 2008 ?

Ces temps-ci tout particulièrement, l'encouragement à créer son entreprise, à créer son propre emploi, est très présent et largement orienté vers les femmes. Elles sont invitées à « surmonter leur peur du risque, à oser, à avoir confiance en elles, en leurs capacités, leur créativité, leur sens de l'innovation. » L'enjeu est de taille : développer l'entrepreneuriat féminin, c'est « activer » des gisements – des potentialités – d'emplois dormants qui sont précieux pour l'économie, les revenus des familles, le développement économique local...

Mais l'entrepreneuriat féminin relève-t-il du féminisme ?

Oui, si on le considère comme l'un des moyens de l'autonomie économique, clé de voûte de toutes les autres autonomies. Oui, quand on examine les leviers qu'il met en jeu, les champs d'action, d'aventure, de faire, être, exprimer, qu'il ouvre. Oui, quand on se remémore le recours spontané aux entreprises alternatives des féministes des années 1970, telles que librairies-café ou maisons d'éditions. Oui aujourd'hui encore, quand on voit la place prise par les femmes dans l'économie sociale et solidaire, véritable laboratoire d'action et de recherche pour un autre partage du capital et du travail. Et quand 60% des diplômés des écoles de commerce et de gestion sont des femmes, pourquoi devraient-elles s'interdire d'aller aussi vers la création d'entreprises innovantes, lucratives, de chercher à devenir « riches » ?

Les héritières ont bien droit au féminisme, elles ! Mais quel est le rapport des féministes à l'argent ?

Organisation IEC

Pour le Conseil d'Orientation IEC : Josiane GONTHIER, Nadia GUEDRI, Monique HALPERN (Présidente CO), Nicole SAVEY, Anne-Marie VIOSSAT (Vice-présidente CO);
Pour le Comité Scientifique IEC : Hélène MARQUIÉ ;
Pour le Comité de Direction IEC : Raphaëlle LEGRAND, Evelyne PEYRE (Vice-Présidente IEC).